

GLANCE Nettoyant à vitres non ammoniacé

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Réactivité Santé 1 0 0 Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>1</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	1	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	1								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Vêtement: Aucun requis de protection	Apparence Bleu. Liquide. Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.								

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	GLANCE Nettoyant à vitres non ammoniacé	Code	3172641 & 3361936
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	PMS#	3191797
FTSS#	F-00424001	Date de validation	7/8/2004
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	7/8/2004
		Remplace	9/24/2003
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcool ethylique	64-17-5	0.1-1	OSHA (États-Unis). TWA: 1900 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 7060 mg/kg [Rat]. VAPEUR
Alcools éthoxylés	68439-46-3	1-5	ACGIH (États-Unis). TWA: 1880 mg/m ³	(CL50): Aiguë: 20000 ppm 10 heure(s) [Rat].
Sulfate sodique de lauryle	151-21-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1378 mg/kg [Rat]. CUTANÉE
Éthersulfate sodique de lauryle	9004-82-4	1-5	Non disponible.	(DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Lapin].
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1288 mg/kg [Rat]. POUSSIÈRES
				(CL50): Aiguë: >3900 mg/m ³ 1 heure(s) [Rat].
				ORALE (DL50): Aiguë: 1600 mg/kg [Rat].
				Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Peut irriter modérément les yeux.
Peau	Peut irriter modérément la peau.
Inhalation	Inconnu.
Ingestion	Inconnu.

Conditions médicales
aggravées par une
surexposition:

Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Notes au physicien Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Inconnu.

Points d'éclair Aucune.

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux.
POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local

Protection personnelle

Yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Corps Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence Liquide

Odeur Léger.

Couleur Bleu.

pH

Gravité Spécifique 1

Point d'ébullition/condensation	100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	0°C (32°F)
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat). CUTANÉE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 2000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
-----------------	---

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CERCLA : Substances dangereuses.: Alcool éthylique

état New Jersey: Alcool éthylique
 Massachussets - Liste des déversements: Alcool éthylique
 Massachussets RTK: Alcool éthylique
 Pennsylvanie RTK: Alcool éthylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés	Sans objet.
Règlements canadiens	
SIMDUT Classification	Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Symbole du SIMDUT	
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.
Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1.01
<u>Avis au lecteur</u> <i>Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.</i>	